
AVIS PUBLIC

VENTE DE BIEN – TERRAIN VACANT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que lors de la séance du 16 juillet 2024, la Ville, conformément à l'article 28, alinéa 1, paragraphe 1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes* a procédé à la vente du bien ci-après décrit :

Résolution	Acquéreur	Bien	Prix
2024-07-408	Chantal Touchette Georges Perrault	Montée de la Source – Lot 5 911 666 du cadastre du Québec	5 000 \$

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 18 juillet 2024.

Anny Després, greffière adjointe